GUIDE DU COMPOSTAGE ET DU JARDINAGE ECO CITOYEN

Aujourd'hui, le volume des déchets ne cesse de croître, ce qui en complique la gestion et le traitement, et en augmente les coûts.

Pour endiguer cette surproduction de déchets, nous pouvons agir en consommant mieux, en jetant moins, et pourquoi pas en valorisant nous-même nos déchets.

Savez-vous en effet que nous pouvons composter le tiers de nos déchets ménagers, ainsi que nos déchets de jardin ?

SOMMAIRE

1 Qu'est-ce que le compostage ?

2 Pourquoi composter ?

3 Comment composter ?

4 Quels déchets composter ?

5 Comment utiliser le compost produit ?

6 Les réponses à vos questions

7 Le jardin pauvre en déchets

8 Trucs et astuces

1 Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts et de bois) par des champignons microscopiques, des bactéries, des insectes, des vers de terre…, en un produit comparable au terreau : le compost.

C'est un engrais naturel d'excellente qualité et sans mauvaise odeur.

Le compost est un amendement organique naturel à utiliser directement dans son jardin.

Le saviez-vous ?

10 kg de compost = 100 kg de fumiers en terme de bénéfice pour vos sols

2 Pourquoi composter ?

- Pour améliorer la fertilité de votre jardin et pour les plantes en pot.
- Pour alléger le poids de votre poubelle et ainsi celui des déchets collectés et traités dans d'autres filières.
- Pour participer à la protection de l'environnement.
- Pour limiter vos déplacements en déchetterie.

60 kg de déchets par an et par habitant peuvent être détournés de notre poubelle en compostant.

Pourquoi incinérer des déchets qui peuvent avoir une utilité ?

56 kg de déchets verts par an et par habitant de l'AgglO sont apportés en déchetterie.

Pourquoi ne pas valoriser vous-même vos déchets en compostant plutôt que de saturer les équipements ?

Le saviez-vous ?

Le compost enrichit et fertilise les sols qui s'épuisent au fil du temps. Il renforce leur structure, et par exemple permet de retenir l'eau.

3 Comment composter ?

Il existe plusieurs versions de composteurs :

Le tas: comment ça marche ?

Il est recommandé pour les grands jardins ou pour les déchets type tontes de pelouse, feuilles mortes... quand ils sont en quantités importantes. On regroupe les déchets sur le sol, pour former un tas. Il offre l'avantage principal de permettre une meilleure surveillance et un entretien aisé.

Vous pouvez fabriquer vous-même votre composteur avec des planches de bois (palettes…), du grillage…

Le composteur: mode d'emploi

Il est idéal pour les jardins qui n'excèdent pas 1000 m². Le composteur doit être réservé aux déchets de cuisine et aux petits déchets de jardin. On regroupe les déchets dans une structure en bois ou en plastique.

Il offre l'avantage de limiter l'impact visuel et permet un gain de place.

A vous de décider en fonction de la taille de votre jardin et de la quantité de déchets que vous avez à composter !

4 Quels déchets composter ?

Pratiquement tous les déchets de cuisine sont compostables. Mais il est déconseillé d'inclure au compost des restes de viande et de poisson, car ceux-ci attirent insectes et rongeurs et provoquent de mauvaises odeurs.

Les déchets de jardin sont également à composter.

Ce que je peux composter...

- Petits restes de repas (riz, pâtes, croûtes de fromage)
- Filtres et marc de café, sachets de thé
- Epluchures et déchets de légumes et de fruits
- Essuie-tout usagé, papier non coloré
- Cartons bruns découpés en morceaux
- Fumier de ferme frais (vache et cheval)
- Plantes et fleurs fanées
- Mauvaises herbes non montées en graines
- Tontes de pelouse non traitées
- Foin, copeaux, sciure de bois non traité
- Restes de récoltes de potager
- Feuilles mortes, branchages broyés
- Cendres de bois refroidies

Ce que je peux composter si je suis expérimenté...

- Mauvaises herbes montées en graines (les mettre dans l'eau 24h avant de les composter)
- Pelures d'agrumes (pensez à les couper en morceaux)

MATIERES COMPOSTABLES (avec précaution)

Ce que je ne peux pas composter...

MATIERES NON COMPOSTABLES

- Matières synthétiques (nylon...)
- Plastique
- Métaux, verre
- Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos
- Langes jetables
- Excréments et litières non biodégradables d'animaux
- Poussières de sacs d'aspirateurs
- Gros bois, bois traité
- Terre, sable, cendres de charbon

5 Comment utiliser le compost produit ?

La durée du processus de compostage dépend du type de matières incorporées, du nombre de retournements et des conditions climatiques.

Le compost jeune (3 mois environ) peut s'épandre en couche épaisse autour des plantes vivaces et des arbres ou recouvrir les plates-bandes dénudées en automne.

Le compost mûr (après 9 mois environ, lorsqu'il est de couleur brune et qu'il sent bon le sous-bois), après tamisage, peut être utilisé comme "engrais" pour pratiquement toutes les plantations d'intérieur et d'extérieur (plantes ornementales, gazon, arbres, arbustes et haies, plantes vivaces, potager, semis...)

Pour de bons dosages:

- En épandage: 1 à 2,5 kg par m² pour les arbres, arbustes, gazon...
- En jardinière: 1/3 de compost et 2/3 de terre végétale
- Dans le potager: • ail, oignon, échalote, céleri...: 1kg/m².
  • fraisier, melon, tomate, poireau, salade...: jusqu'à 2 à 3 kg/m²

Les 3 règles d'or du compostage

1- **Bien mélanger les matières**: les déchets "verts et humides« (fleurs fanées, tontes de pelouses, restes alimentaires...) doivent être mélangés aux déchets "bruns et secs" (matériaux ligneux, branchage broyés, paille, herbes sèches, feuilles mortes...) idéalement à parts égales pour assurer la réussite de votre compost.

2- **Aérer**: Le processus de compostage nécessite une aération suffisante. Qu'il soit en silo ou en tas, il faudra mélanger régulièrement et énergiquement le compost avec une fourche afin de bien l'aérer.

3- **Veiller à une bonne humidité**: Pour bien fonctionner, un compost ne doit être ni trop sec, ni trop humide.
Pour vérifier la bonne teneur en eau, il suffit de prendre une poignée de matière et de la presser. L'humidité est idéale si quelques gouttes perlent au travers des doigts (ce n'est valable qu'après quelques mois de compostage).
Si le compost est trop sec, il faudra l'arroser. S'il est trop humide, il suffira d'y incorporer des déchets bruns et secs. Quelques centimètres de paille ou de cartons épais disposés à la surface du silo ou du tas le protègent du dessèchement ou d'un excès d'humidité.

6 Les réponses à vos questions

Le compost sent-il mauvais ?

NON. Un compost bien entretenu ne sent rien, si ce n'est une bonne odeur de sous-bois. Les éventuelles mauvaises odeurs proviennent d'un défaut d'aération et/ou d'un excès d'humidité. Pour les éviter, brassez régulièrement votre compost et ajoutez des matières sèches si besoin.

S'occuper d'un compost prend-il beaucoup de temps?

Pas vraiment... En surveillant votre compost lorsque vous ajoutez des déchets, vous pourrez réagir rapidement au moindre problème observé (manque d'eau, décomposition difficile de certains déchets...). Vous n'interviendrez alors que de manière ponctuelle et légère sur votre compost.

Je ne jardine pas, pourquoi composter?

En compostant, vous réduisez la quantité de vos déchets et limitez donc les volumes à transporter et à traiter. Quant au compost, déposé au pied de vos haies, arbres, arbustes ou gazon, il les protège et leur assure de bonnes conditions de développement.

Si la pratique du compostage se double d'une manière de jardiner plus respectueuse de l'environnement, c'est encore mieux!

Au jardin, il est possible de jardiner en produisant moins de déchets verts, et en utilisant moins de produits chimiques, alors pourquoi s'en priver?

7 Le jardin pauvre en déchets

• En jardinant

• Lorsque vient le moment de remplacer votre vieille tondeuse, vous pouvez opter pour une tondeuse mulching. Plus de panier d'herbes à vider puisque cet appareil épand tout seul l'herbe coupée sur la pelouse, fertilisant ainsi le sol.

• Pour limiter et ralentir l'apparition des mauvaises herbes, installez des paillages ou plantes couvre-sol (marjolaine, lierre, muguet...)

• Renforcez la résistance de vos plantes aux parasites et aux maladies. Des pulvérisations de purin d'orties (à fabriquer soi-même ou à acheter en jardinerie) dopent sans artifice la vitalité de vos plantes, limitant ainsi le recours aux traitements chimiques.

• Les plantes et arbustes à croissance ralentie (camélia, fusain ailé, arbousier...) nécessitent moins d'entretien, et génèrent moins de déchets.

Demandez conseil à votre pépiniériste ou à votre jardinerie.

• En se détendant

• Choisissez un mobilier de jardin solide. Il durera ainsi plusieurs années. C'est autant de déchets en moins dans les déchetteries.

• Quand vient le moment des barbecues, n'utilisez pas de vaisselle jetable. Privilégiez la vaisselle traditionnelle.

• Pour vos barbecues, achetez des grands conditionnements plutôt que des doses individuelles (boissons, gâteaux, chips...).

• Vos enfants sont trop grands et n'utilisent plus la balançoire et le toboggan? Ne les jetez pas, donnez les à une association.

• Utilisez des ampoules à économie d'énergie pour illuminer vos terrasses et jardin. Elles durent en effet 8 fois plus longtemps que les ampoules ordinaires.

Trucs et Astuces

Utilisons des alternatifs aux engrais et aux produits phytosanitaires

Contre les pucerons sur vos rosiers, utilisez des larves de coccinelles (européennes et non asiatiques) ou du savon noir dilué.

La bouillie bordelaise traite des maladies comme le mildiou. A employer avec modération car elle est à base de cuivre.

Des colliers de glue mis autour des troncs évitent les invasions de fourmis ou de chenilles dans vos arbres fruitiers.

Fabriquez un piège à limaces avec un récipient rempli de bière. Mais attention à ne pas piéger les hérissons avec…

L'AgglO s'engage...

... dans la réduction des déchets

Depuis 2003, l'AgglO distribue gratuitement des composteurs, s'engageant ainsi résolument dans un processus de réduction des déchets.

De 2003 à 2008, 10 000 composteurs ont été distribués, ce qui représente 1 800 tonnes de déchets par an détournées des filières traditionnelles de collecte et de traitement.

Pour savoir comment obtenir le vôtre, renseignez-vous auprès de la Direction Gestion des Déchets au 02 38 56 90 00.

Ce guide du compostage et du jardin éco-citoyen à été conçu par la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire.

Pour en savoir plus

> Liens internet utiles

www.compostage-info/

www.ademe.fr (guide « le compostage domestique »)

www.fne.asso.fr/preventiondechets

www.agglo-orleans.fr (rubrique vos démarches en ligne)

> Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire Direction Gestion des Déchets

33, rue Hatton - 45100 ORLEANS

Pour tout renseignement, contactez le: 02 38 56 90 00 ou qualitedechets@agglo-orleans.fr

L'AGGLO Orléans Val de Loire

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

le Loiret Conseil Général

Crédit photos: Getty image, CG40